



MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE

GABON

RAPPORT D'EVALUATION A MI-PARCOURS DE LA SNDS 2023-2025



Sommaire

Sommaire	i
Sigles et abréviations.....	ii
Liste des tableaux	v
Avant-propos	Erreur ! Signet non défini.
Résumé Exécutif	vi
Introduction	7
1.1 Contexte Général.....	7
2 Résultats atteints	8
2.1 Axe stratégique 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel	9
2.2 Axe stratégique 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	10
2.3 Axe stratégique 3 : Développement de la production statistique et de l'analyse des données	12
2.4 Axe stratégique 4 : Développement de la diffusion et de l'utilisation des données	15
3 Conclusion et recommandations	18
3.1 Conclusion	18
3.2 Recommandations.....	18
Annexe	20
Annexe 1 : Méthodologie de calcul du taux de réalisation	20
Annexe 2 : Principales difficultés, solutions et perspectives de la SNDS 2023-2025 à mi-parcours .	21
Annexe 3 : Equipe de rédaction.....	23



Sigles et abréviations

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AFRITAC	Centre régional d'assistance technique
AGEOS	Agence gabonaise d'étude et d'observation spatiale
AGANOR	Agence gabonaise de normalisation
ANPI	Agence nationale de la promotion des investissements
AS	Axe stratégique
ATE	Assistance technique externe
ATN	Assistance technique nationale
BAD	Banque africaine de développement
BCR	Bureau central du recensement
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale
CA	Conseil d'administration
CCAIMAG	Chambre de commerce, d'agriculture, d'industries, des mines et de l'artisanat du Gabon
CCSP	Commandement en chef de la sécurité pénitentiaire
CEDREM	Centre d'études, de Documentation et de Recherches Maritimes
CEEAC	Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Communauté financière africaine
CGC	Conseil gabonais des chargeurs
CNAMGS	Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale
CNS	Conseil national de la statistique
CNSS	Caisse nationale de sécurité sociale
CNTIPPEE	Commission nationale des travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi
DCESP	Direction centrale des études, des statistiques et des programmes
DCNSE	Direction de la comptabilité nationale et des statistiques des entreprises
DCSE	Direction centrale des statistiques et des études
DCSE-PBG	Direction centrale des statistiques et des études en charge de la bonne gouvernance
DCSN	Direction de la coordination statistique et de la normalisation
DECSI	Direction des études, de la coordination statistique et de l'informatique
DER	Direction des enquêtes et recensements
DESI	Direction des enquêtes, des statistiques et de l'information
DG	Direction générale
DGA	Direction générale de l'agriculture
DGAC	Direction générale des affaires civiles
DGAS	Direction générale des affaires sociales
DGAT	Direction générale de l'administration du territoire
DGAMT	Direction générale de l'aménagement du territoire
DGC	Direction générale du commerce
DGCCRF	Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGCL	Direction générale des collectivités locales
DGD	Direction générale de la dette
DGDI	Direction générale de la documentation et de l'immigration
DGDR	Direction générale du développement rural
DGE	Direction générale de l'emploi
DGECA	Direction générale de l'éducation civique et de l'alphabétisation -
DGEPEF	Direction générale de l'économie et de la politique fiscale
DGEPN	Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur



DGETP	Direction générale de l'enseignement technique et professionnel
DGH	Direction générale de l'hôtellerie
DGH	Direction générale des hydrocarbures
DGHC	Direction générale de l'habitat
DGIC	Direction générale de l'industrie et de la compétitivité
DGIT	Direction générale des infrastructures de transports
DGJASE	Direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives
DGM	Direction générale de la météorologie
DGMG	Direction générale des mines et de la géologie
DGMM	Direction générale de la marine marchande
DGP	Direction générale de la prospective
DGPA	Direction générale des pêches et de l'aquaculture
DGPC	Direction générale de la protection civile
DGPBG	Direction générale de la promotion de la bonne gouvernance
DGPFG	Direction générale de la promotion de la femme et du genre
DGPME	Direction générale des petites et moyennes entreprises
DGS	Direction générale de la statistique
DGSPP	Direction générale des statistiques, de la planification et de la prospective
DGSR	Direction générale de la sécurité routière
DGT	Direction générale du tourisme
DGT	Direction générale du travail
DGTT	Direction générale des transports terrestres
DIC	Direction des industries culturelles
DIMIS	Direction de l'informatique et du management de l'information statistique
DNA	Direction nationale des assurances
DS	Direction de la solde
DSD	Direction des statistiques démographiques
DSDS	Direction des statistiques démographiques et sociales
DSEF	Direction des statistiques économiques et financières
DSF	Déclaration statistique et fiscale
DSG	Direction des statistiques générales
EGEP	Enquête gabonaise pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté
EDSG	Enquête démographique et de santé du Gabon
EPVA	Enquête de production végétale et animale
ETI	Exécution totalement interne
FDR	Feuille de route
FSDS	Fond spécial de développement de la statistique
FSS	Fonds spécial pour les statistiques
HISWACA	Harmonizing and Improving Statistics in West and Central Africa
IAS	Ingénieur d'application statistique
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSTAT GABON	Institut national de la statistique du Gabon
ISBLSM	Institution sans but lucratif au service des ménages
ISE	Ingénieur statisticien économiste
ISSEA	Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée
ITS	Ingénieur des travaux statistiques
MAE	Ministère des affaires étrangères, chargé de l'intégration sous-régionale et des Gabonais de l'étranger
MAEP	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MCJSA	Ministère de la culture, de la jeunesse, des sports et des arts
MCP	Ministère des comptes publics
MCPME	Ministère du commerce, des PME/PMI, chargé des activités rémunératrices de revenus
MEAP	Ministère de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche



MEF	Ministère des eaux et forêts, charge de la préservation de l'environnement, du climat et du conflit homme-faune
MEN	Ministère de l'éducation nationale, charge de la formation civique
MEP	Ministère de l'économie et des participations
MERH	Ministère de l'énergie et des ressources hydrauliques
MESRSIT	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique
MHL	Ministère de l'habitat et des logements
MIS	Ministère délégué à la Présidence, chargé de l'intérieur et de la sécurité
MJ	Ministère de la justice
MLBV	Mairie de Libreville
MM	Ministère des mines
MNTIC	Ministère des nouvelles technologies et de la communication
MSAS	Ministère de la santé et des affaires sociales
MTA	Ministère du tourisme et de l'artisanat
MTLC	Ministère du travail et de la lutte contre le chômage
MTMMM	Ministère des transports, de la marine marchande et de la mer
MTP	Ministère des travaux publics
ODD	Objectifs de développement durable
OI	Observatoire des inégalités
OO	Objectif opérationnel
OPRAG	Office des ports et rades du Gabon
Paris 21	Partenariat statistique au service du développement à l'aube du 21 ^{ème} siècle
PCI	Programme de comparaison interna
PDS	Projet de développement des statistiques
PM	Primature
PME	Petites et moyennes entreprises
PNPE	Pôle national de promotion de l'emploi
PNRD	Page nationale récapitulative des données
PSGE	Plan stratégique Gabon émergent
PSNA	Programme statistique national annuel
PTF	Partenaires techniques et financiers
RA	Résultat attendu
RGA	Recensement général des entreprises
RGE	Recensement général des entreprises
RGEF	Recensement des Gabonais économiquement faibles
RGPL	Recensement général de la population et des logements
RMDH	Rapport mondial sur le développement Humain
RSNA	Rapport statistique national annuel
SCN	Système de comptabilité nationale
SG	Secrétariat général
SHaSA	Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SNU	Système des Nations unies
SP-CNS	Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique
SRDS	Stratégie régionale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national
TDR	Termes de référence
TS	Technicien de la statistique
TSS	Technicien supérieur de la statistique
VIE	Veille intelligence économique
ZERP	Zone économique à régime privilégié

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des résultats par axe	8
Tableau 2 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 1	9
Tableau 3 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 2	11
Tableau 4 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 3	13
Tableau 5 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 4	15
Tableau 6 : Principales difficultés par axe.....	21
Tableau 7 : Principales solutions par axe	21
Tableau 8 : Principales perspectives par axe	22
Tableau 9 : Liste des membres de l'équipe technique	23

Résumé Exécutif

Élaborée en cohérence avec les priorités nationales, la SNDS 2023-2025 constitue un cadre structurant pour la coordination et le renforcement du Système Statistique National, avec l'implication active des parties prenantes. Cette stratégie vise à renforcer le cadre législatif, institutionnel et organisationnel, à améliorer les ressources humaines, matérielles et financières, à développer la production statistique et l'analyse des données, et à promouvoir la diffusion et l'utilisation des données.

L'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2023-2025 révèle une mise en œuvre mitigée, avec un taux de réalisation global de 32,09%. Les progrès sont inégaux entre les différents axes stratégiques, avec des avancées notables dans la production statistique et l'analyse des données, mais des retards significatifs dans le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières, ainsi que dans la diffusion et l'utilisation des données.

Les principaux défis identifiés incluent la faiblesse des ressources humaines et financières, la faible coordination et coopération statistique, et l'insuffisance des infrastructures et des équipements. Des recommandations sont formulées, à l'endroit de l'organe central d'une part, et des administrations sectorielles d'autre part, pour améliorer la mise en œuvre de la SNDS, notamment en renforçant la coordination, en modernisant les infrastructures, en développant les compétences statistiques, et en promouvant une culture statistique nationale.

Introduction

1.1 Contexte Général

La SNDS 2023-2025, se réalise dans un processus inclusif et participatif, impliquant les différents acteurs du Système Statistique National (SSN), et ce, en conformité avec les meilleures pratiques internationales. Cette SNDS a bénéficié d'un double appui : (i) l'appui financier du Projet de Développement des Statistiques (PDS) et (ii) l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT). Le caractère inclusif de la SNDS 2023-2025 a permis d'effectuer un diagnostic du SSN, de définir la vision et les orientations stratégiques afin d'en élaborer le plan d'actions. A l'issue de ces trois phases, des chronogrammes d'activités sectoriels comptant pour les années 2023 et 2024 ont été produits et centralisés au niveau de la Direction Générale de la Statistique (DGS).

Dans le processus de sa mise en œuvre, il importe de procéder à une évaluation à mi-parcours qui permettra d'examiner les avancées réalisées en mettant en exergue les difficultés majeures (institutionnelles, structurelles, organisationnelles et financières) rencontrées au cours de cette période, d'identifier des pistes de solutions et des perspectives. Cette évaluation est aussi l'occasion d'engager une réflexion aux fins d'assurer avec plus d'efficacité la réalisation des activités pour le reste de la période et préparer la prochaine SNDS 2026-2030.

2 Résultats atteints

L'analyse de la synthèse des résultats atteints au cours de la SNDS 2023-2025 à mi-parcours met en évidence une mise en œuvre mitigée (32,09%). Cependant, bien que des efforts restent à fournir sur le développement de la production statistique et de l'analyse des données, cet axe a connu jusqu'ici un taux de réalisation acceptable (42,16%). Par ailleurs, le SSN rencontre encore d'énormes difficultés dans la mise en œuvre du renforcement des capacités des ressources humaines, matérielles et financières. En effet, la faiblesse en nombre et en qualité des ressources humaines et le manque parfois de matériels informatiques adaptés ainsi que l'absence des ressources financières dédiées aux activités statistiques sont autant de difficultés qui ne permettent pas de booster la production statistique à un niveau suffisamment élevé du SSN au Gabon.

Tableau 1 : Synthèse des résultats par axe

Axes stratégiques	Nombre d'activités			Taux de réalisation
	Prévues	En cours de réalisation	Totalement réalisées	
AS 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel	88	14	16	34,09%
AS 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	182	33	17	27,47%
AS 3 : Développement de la production statistique et de l'analyse des données	204	59	27	42,16%
AS 4 : Développement de la diffusion et de l'utilisation des données	118	3	21	20,34%
Ensemble de la SNDS	592	109	81	32,09%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

L'objectif de la SNDS à terme est d'amener les acteurs du SSN à produire et à diffuser des statistiques de qualité suffisamment désagrégées et prenant en compte les domaines émergents. Pour atteindre cet objectif général, des objectifs spécifiques ont été assignés à chacun des quatre (4) axes stratégiques retenus. L'atteinte des résultats de la SNDS est évaluée par conséquent sur l'atteinte des objectifs opérationnels de ces différents axes stratégiques.

2.1 Axe stratégique 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel

Le renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel se traduit par l’opérationnalisation de la loi statistique et les textes règlementaires, l’amélioration de la coordination statistique doublée d’une coopération statistique, d’une part, et plus efficace avec les bailleurs et partenaires techniques d’autre part.

Tableau 2 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 1

Objectifs opérationnels	Nombre d'activités			Taux de réalisation
	Prévues	En cours de réalisation	Totalement réalisées	
OO 1.1 : Opérationnaliser la loi statistique et les autres textes législatifs et réglementaires	55	9	15	43,64%
OO 1.2 : Renforcer la coordination statistique	17	2	0	11,76%
OO 1.3 : Renforcer la coopération statistique	16	3	1	25,00%
Ensemble de l'axe	88	14	16	34,09%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Objectif opérationnel 1 : Opérationnaliser la loi statistique et les autres textes législatifs et réglementaires

L’évaluation à mi-parcours de la SNDS 2023-2025 met en évidence des avancées notables dans l’opérationnalisation du cadre juridique et réglementaire du système statistique. Sur les 55 activités inscrites dans le plan d’action, **24 (43,64 %)** sont en cours ou déjà réalisées. Ce taux de réalisation, bien que perfectible, reflète un engagement soutenu des parties prenantes dans la mise en œuvre de ce chantier prioritaire.

Les entretiens ont néanmoins permis de relever des situations contrastées dans l’adoption des textes réglementaires au niveau sectoriel : certaines administrations, bien que techniquement avancées, peinent à obtenir une validation institutionnelle formelle de leurs projets de textes. Ce constat appelle à un renforcement du dialogue entre les unités statistiques et leurs hiérarchies, ainsi qu’à l’instauration de mécanismes de suivi plus contraignants pour accélérer l’adoption des textes en instance.

Objectif opérationnel 2 : Renforcer la coordination statistique

Le diagnostic à mi-parcours révèle une mise en œuvre très limitée des activités liées au renforcement de la coordination statistique. Sur les 17 activités programmées, seules 2 sont en cours de réalisation, et aucune n'a encore été finalisée, soit un taux de réalisation nul et un engagement partiel de **11,76 %**. Cette situation met en lumière une exécution particulièrement lente des actions prévues, ce qui semble être le reflet de plusieurs insuffisances structurelles, en premier lieu des problèmes de gouvernance et de l'absence d'un leadership institutionnel clairement désigné pour piloter cette composante spécifique de la stratégie. Les entretiens ont souligné le manque de plateformes opérationnelles de coordination, l'insuffisance des ressources dédiées, ainsi qu'une faible incitation des ministères sectoriels à inscrire la coordination dans leur agenda prioritaire. Une redynamisation du Comité de coordination statistique national et la clarification des responsabilités institutionnelles apparaissent comme des leviers essentiels pour relancer cet objectif.

Objectif opérationnel 3 : Renforcer la coopération statistique

L'état d'avancement des activités portant sur le renforcement de la coopération statistique demeure relativement modeste à mi-parcours. Sur les 16 activités prévues, seulement **4 (25 %)** sont en cours ou achevées, dont une seule effectivement finalisée. Cette faible performance s'explique notamment par la dépendance aux partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources, la mise en place de cadres bilatéraux ou multilatéraux, et la conduite conjointe d'activités. Les consultations ont révélé que certaines collaborations sont initiées de manière ponctuelle sans cadre de suivi structuré ni planification conjointe sur le long terme. Pour maximiser les gains issus de la coopération, il est recommandé de formaliser davantage les accords existants et de mettre en place un mécanisme de pilotage des partenariats à l'échelle nationale.

2.2 Axe stratégique 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières

L'analyse à mi-parcours de l'Axe 2 met en lumière une dynamique d'exécution modérée, avec un taux global de réalisation de **27,47 %** (33 activités en cours et 17 finalisées sur 182 prévues). L'essentiel des résultats provient de l'objectif lié à la formation, qui représente à lui seul près de 60 % des activités engagées de l'axe. À l'inverse, les activités relatives au financement et à l'environnement de travail sont très en retrait, compromettant potentiellement la soutenabilité des avancées futures. Il apparaît donc indispensable, pour la suite de la mise en œuvre, de rééquilibrer les efforts entre les quatre objectifs, d'institutionnaliser la gestion des



ressources humaines et d’adopter une approche plus stratégique en matière d’investissement et de financement.

Tableau 3 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 2

Objectifs opérationnels	Nombre d'activités			Taux de réalisation
	Prévues	En cours de réalisation	Totalement réalisées	
OO 2.1 : Renforcer la formation initiale et continue du personnel du SSN	90	18	10	31,11%
OO 2.2 : Améliorer la gestion des ressources humaines du SSN	14	2	2	28,57%
OO 2.3 : Améliorer le cadre de travail du SSN	67	13	4	25,37%
OO 2.4 : Garantir le financement des activités du SSN	11	0	1	9,09%
Ensemble de l'axe	182	33	17	27,47%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Objectif opérationnel 1 : Renforcer la formation initiale et continue du personnel du SSN

La mise en œuvre des activités relatives à la formation initiale et continue du personnel du Système Statistique National (SSN) enregistre un niveau d’avancement relativement encourageant. Sur les 90 activités prévues, 28 ont été entamées, dont 10 totalement réalisées, soit un taux de réalisation de **31,11 %**. Ce résultat témoigne d’une volonté manifeste d’investir dans le renforcement des compétences techniques, notamment par le biais d’ateliers, de formations qualifiantes et de collaborations avec des institutions de formation spécialisées. Toutefois, les entretiens ont souligné des disparités dans l’accès à la formation entre les institutions, avec une concentration des opportunités au niveau central. Il conviendrait, dans la suite de la mise en œuvre, d’ouvrir un centre de formation national en statistique et en démographie, et de renforcer les mécanismes d’évaluation des acquis professionnels.

Objectif opérationnel 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines du SSN

Les progrès en matière de gestion des ressources humaines du SSN restent modestes à ce stade de la mise en œuvre. Sur les 14 activités prévues, 4 sont en cours de réalisation ou totalement réalisées, soit un taux global de réalisation de **28,57 %**, dont 2 activités achevées. Cette dynamique limitée peut s’expliquer par le caractère transversal et structurel des actions concernées, qui requièrent souvent une articulation avec les directions des ressources humaines ou les ministères de tutelle. Par ailleurs, les entretiens ont révélé une faible institutionnalisation de la gestion des carrières statistiques dans plusieurs structures, ainsi qu’une absence de plan de développement des compétences. Il est donc crucial d'améliorer la collaboration entre les

différents acteurs et de faire de la gestion des ressources humaines un élément clé pour le développement des statistiques.

Objectif opérationnel 3 : Améliorer le cadre de travail du SSN

L'amélioration du cadre de travail constitue un axe important mais encore sous-exploité. Sur les 67 activités planifiées, seules **17 (25,37 %)** ont connu un début de mise en œuvre, avec 4 activités totalement réalisées. Les actions entreprises jusqu'à présent ont porté principalement sur la réhabilitation de bureaux, l'acquisition de matériels informatiques ou la connexion à Internet dans certaines structures nationales. Toutefois, les entretiens ont révélé que plusieurs administrations travaillent encore dans des conditions précaires, avec des équipements obsolètes ou un environnement peu propice à la performance. Une planification plus rigoureuse des investissements logistiques et infrastructurels est nécessaire, accompagnée d'un mécanisme de suivi budgétaire rigoureux pour en assurer l'exécution.

Objectif opérationnel 4 : Garantir le financement des activités du SSN

Le niveau d'exécution des activités relatives au financement des actions statistiques reste particulièrement faible. Sur les 11 activités prévues, une seule a été réalisée, soit un taux de réalisation de **9,09 %**, et aucune activité n'est actuellement en cours. Cette sous-performance reflète une fragilité du modèle de financement du SSN, encore trop dépendant des partenaires extérieurs. Les entretiens ont mis en évidence l'absence de stratégie claire de mobilisation de ressources internes, ainsi qu'un manque d'ancrage des besoins statistiques dans les budgets sectoriels. À cet égard, il apparaît urgent de développer une stratégie de financement pluriannuelle et d'intégrer les lignes budgétaires statistiques dans les processus de planification des ministères.

2.3 Axe stratégique 3 : Développement de la production statistique et de l'analyse des données

Avec un taux global de réalisation de **42,16 %**, l'Axe 3 affiche une dynamique d'exécution plus avancée que les deux premiers axes. Cette performance est essentiellement portée par les activités liées aux grandes opérations statistiques (recensement, enquêtes sur la pauvreté, enquête sur les conditions de vie des ménages, etc.), à la production courante de la DGS et à la statistique sectorielle (emploi formel, enquête sur le chômage, etc.). Toutefois, les fonctions transversales (qualité, analyse, production d'indicateurs stratégiques) accusent un retard préoccupant. Cela traduit une approche encore orientée vers la collecte brute des données, au détriment de leur exploitation et de leur mise en qualité. Pour améliorer l'impact des statistiques sur la décision publique, il est essentiel d'opérer un rééquilibrage vers les fonctions



à forte valeur ajoutée, de renforcer les synergies interinstitutionnelles, et de structurer des dispositifs permanents de suivi qualité.

Tableau 4 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 3

Objectifs opérationnels	Nombre d'activités			Taux de réalisation
	Prévues	En cours de réalisation	Totalement réalisées	
OO 3.1 : Réaliser les recensements et les opérations statistiques d'envergure	20	8	3	55,00%
OO 3.2 : Améliorer la production statistique courante de la DGS	21	8	4	57,14%
OO 3.3 : Améliorer la production statistique sectorielle	119	38	14	43,70%
OO 3.4 : Produire les indicateurs pour le suivi des politiques nationale et sectorielles et les engagements internationaux	11	1	1	18,18%
OO 3.5 : Renforcer l'analyse des données produites	16	4	1	31,25%
OO 3.6 : Améliorer la qualité des données produites	17	0	4	23,53%
Ensemble de l'axe	204	59	27	42,16%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Objectif opérationnel 1 : Réaliser les recensements et les opérations statistiques d'envergure

À mi-parcours, l'objectif relatif aux grandes opérations statistiques enregistre un bon niveau d'exécution, avec un taux de réalisation de **55 %**. Sur les 20 activités prévues, 11 ont été engagées, dont 3 totalement réalisées. Ce dynamisme s'explique en partie par la priorité politique souvent accordée aux recensements de population, aux enquêtes-ménages ou aux opérations sectorielles de grande envergure. Les ressources financières mobilisées, souvent appuyées par des partenaires, et l'adhésion institutionnelle à ces grands rendez-vous statistiques contribuent à leur meilleure exécution. Toutefois, les entretiens ont révélé que certaines de ces opérations souffrent de retards dans le traitement ou la diffusion des résultats, ce qui peut limiter leur impact sur la prise de décision.

Objectif opérationnel 2 : Améliorer la production statistique courante de la DGS

La production régulière et continue de données par la Direction Générale de la Statistique (DGS) progresse de manière satisfaisante. Sur 21 activités prévues, 12 sont en cours ou achevées, soit un taux d'engagement de **57,14 %**, le plus élevé de tout l'axe. La DGS semble ainsi avoir renforcé ses capacités internes, notamment grâce à l'amélioration des outils de collecte et la montée en charge de l'utilisation des solutions numériques. Les avancées doivent

cependant être consolidées par une formalisation des procédures de production, de validation et d'archivage, afin de garantir la pérennité des efforts réalisés.

Objectif opérationnel 3 : Améliorer la production statistique sectorielle

Avec 119 activités prévues, cet objectif est le plus volumineux de l'ensemble de la SNDS. À mi-parcours, 52 activités sont engagées, dont 14 réalisées, ce qui correspond à un taux de réalisation de **43,70 %**. Si ce niveau est encourageant, il masque d'importantes disparités entre ministères : certains ont structuré leur appareil statistique et produisent régulièrement des données sectorielles fiables (santé, éducation, emploi, etc.), tandis que d'autres restent tributaires d'appuis extérieurs ou de projets ponctuels. Les consultations ont mis en lumière un manque d'harmonisation des référentiels méthodologiques et des capacités inégales de traitement et de diffusion de données. Un accompagnement ciblé et la mise en réseau des services statistiques sectoriels pourraient permettre de capitaliser sur les bonnes pratiques.

Objectif opérationnel 4 : Produire les indicateurs pour le suivi des politiques nationale et sectorielles et les engagements internationaux

Cet objectif présente un faible niveau d'exécution, avec seulement 2 activités engagées sur 11 (18,18 % de taux d'engagement). Malgré l'importance stratégique de cet objectif pour le pilotage des politiques publiques et le reporting international (ODD, cadre national de développement), la production d'indicateurs reste encore limitée. Plusieurs facteurs expliquent ce retard : lacunes dans les chaînes de données, indisponibilité de certains indicateurs désagrégés, et manque de coordination intersectorielle pour la collecte harmonisée des données nécessaires. Des efforts doivent être intensifiés pour aligner les activités statistiques sur les besoins de suivi-évaluation des politiques publiques.

Objectif opérationnel 5 : Renforcer l'analyse des données produites

L'analyse des données, souvent reléguée à l'arrière-plan des priorités, reste insuffisamment valorisée dans le processus statistique national. Sur 16 activités prévues, seules 5 ont été entamées, dont une finalisée, soit un taux de réalisation de 31,25 %. Les capacités analytiques demeurent faibles dans plusieurs structures, faute de profils spécialisés ou de temps alloué à l'interprétation des résultats. Les entretiens ont fait ressortir un besoin croissant de développer l'analyse thématique et territoriale des données, notamment pour accompagner les décideurs dans la formulation de politiques fondées sur des évidences. La mise en place de cellules d'analyse dans les ministères producteurs pourrait être une piste structurante.

Objectif opérationnel 6 : Améliorer la qualité des données produites

L'amélioration de la qualité statistique progresse lentement, avec 4 activités réalisées sur 17, soit un taux de réalisation de **23,53 %**, mais aucune activité actuellement en cours. Ce constat suggère que les efforts ont été concentrés en début de période, mais ne se poursuivent pas de manière continue. La qualité des données demeure un enjeu central, notamment en ce qui concerne la rigueur méthodologique, le contrôle des erreurs et la documentation des processus. Les acteurs consultés ont signalé l'absence d'un cadre national de certification ou de labellisation des statistiques officielles, pourtant essentiel pour renforcer la confiance des utilisateurs. Il est impératif d'instaurer des standards nationaux de qualité et des audits statistiques réguliers.

2.4 Axe stratégique 4 : Développement de la diffusion et de l'utilisation des données

À mi-parcours, l'axe stratégique 4 présente un taux global de réalisation de **20,34 %**, ce qui en fait l'axe le moins avancé de la SNDS en termes de mise en œuvre. Si les efforts en matière d'accès aux données (Objectif Opérationnel 4.1) montrent des signes de progrès, les autres volets en particulier la promotion de l'utilisation des données (Objectif Opérationnel 4.2) et la communication (Objectif Opérationnel 4.4) accusent un net retard. Ce déséquilibre met en évidence une vision encore incomplète de la chaîne de valeur statistique, qui accorde la priorité à la production mais néglige la valorisation. Pour renforcer l'impact des données produites, il est indispensable d'investir dans la demande de données, la culture statistique, et la visibilité du SSN auprès de ses utilisateurs.

Tableau 5 : Synthèse des résultats par objectif opérationnel dans l'axe 4

Objectifs opérationnels	Nombre d'activités			Taux de réalisation
	Prévues	En cours de réalisation	Totalement réalisées	
OO 4.1 : Faciliter l'accès aux données	97	2	20	22,68%
OO 4.2 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique	8	0	0	0,00%
OO 4.3 : Améliorer l'archivage et la sécurité des données	2	1	0	50,00%
OO 4.4 : Améliorer la communication	11	0	1	9,09%
Ensemble de l'axe	118	3	21	20,34%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Objectif opérationnel 1 : Faciliter l'accès aux données

Avec 97 activités prévues, cet objectif concentre à lui seul plus de 82 % de l'ensemble des actions de l'axe. À mi-parcours, 22 activités ont été entamées, dont 20 totalement réalisées, soit un taux de réalisation de **22,68 %**. Ce résultat, bien que modeste en apparence, reflète une avancée significative en matière d'accessibilité aux données, notamment à travers la mise en ligne de publications, l'ouverture de portails statistiques, ou l'actualisation de bases de données ouvertes. Toutefois, les entretiens ont révélé que l'accessibilité reste très inégale selon les producteurs, et souvent limitée aux données agrégées ou anciennes. En l'absence d'une politique nationale d'ouverture des données et d'un cadre juridique clair sur l'accès à l'information statistique, les bonnes pratiques restent isolées. Une clarification des modalités de diffusion (formats, fréquence, niveaux de désagrégation) est donc indispensable.

Objectif opérationnel 2 : Promouvoir l'utilisation des données et la culture statistique

Cet objectif affiche une absence totale d'avancement, avec aucune activité en cours ni réalisée sur les 8 prévues. Ce constat est préoccupant au regard des enjeux liés à l'appropriation des données par les utilisateurs finaux, qu'il s'agisse des décideurs publics, des acteurs de la société civile, des médias ou des citoyens. Les entretiens menés dans le cadre de l'évaluation ont mis en évidence une faible sensibilisation à la lecture et à l'interprétation des données statistiques, ainsi qu'une absence de dispositifs de formation ou de vulgarisation de la part la DGS. Le manque d'initiatives de type « données pour le développement », de séminaires multi-acteurs ou de campagnes éducatives compromet la création d'un environnement favorable à une culture statistique nationale. Il devient urgent de relancer cette composante en intégrant les actions de communication, d'éducation et de plaidoyer autour des statistiques.

Objectif opérationnel 3 : Améliorer l'archivage et la sécurité des données

Avec seulement deux (2) activités programmées, cet objectif reste limité en volume, mais l'un des deux projets a été lancé, soit un taux d'engagement de **50 %**. Ce résultat, bien qu'issu d'une base restreinte, suggère une certaine prise de conscience autour des enjeux de sécurisation et de pérennisation des données. Toutefois, les entretiens ont mis en évidence l'absence de politiques institutionnelles formalisées d'archivage numérique, de même que des pratiques hétérogènes de sauvegarde, souvent manuelles ou non standardisées. L'effort devrait porter sur la mise en place de référentiels nationaux pour la conservation, la migration, et la confidentialité des données statistiques, en lien avec les standards internationaux.

Objectif opérationnel 4 : Améliorer la communication

Sur les onze (11) activités prévues, une seule a été réalisée, soit un taux de réalisation de 9,09 %. Cette faible exécution traduit un manque de stratégie globale de communication



statistique, tant sur le plan institutionnel qu'opérationnel. Les retours d'entretien indiquent que les outils de communication existants (bulletins, newsletters, réseaux sociaux) sont peu utilisés, insuffisamment mis à jour ou inadaptés aux besoins des différents publics. La communication reste perçue comme une fonction secondaire, alors qu'elle devrait être intégrée dès la planification des opérations statistiques. Il est donc recommandé de doter le SSN d'un plan de communication multi-canal, articulé autour de la vulgarisation, la sensibilisation et la redevabilité vis-à-vis des usagers.

3 Conclusion et recommandations

3.1 Conclusion

La SNDS 2023-2025 représente une étape cruciale pour le développement du Système Statistique National. Malgré des progrès significatifs dans certains domaines, des défis majeurs persistent, notamment en termes de ressources humaines et financières, de coordination et de coopération, de diffusion et d'utilisation des données.

Pour surmonter ces défis, il est urgent de renforcer la coordination et la coopération entre les acteurs du SSN, de moderniser les infrastructures et les équipements, de développer les compétences statistiques, et de promouvoir une culture statistique nationale. Ces efforts permettront de garantir la production de données statistiques fiables, pertinentes et accessibles, nécessaires au pilotage des politiques publiques et au suivi du développement du pays.

En somme, la mise en œuvre réussie de la SNDS 2023-2025 nécessitera un engagement continu et une collaboration étroite entre tous les acteurs du SSN, ainsi qu'un soutien financier et technique adéquat. Ces efforts contribueront à renforcer la capacité du Gabon à produire et à utiliser des statistiques de qualité pour son développement socio-économique.

3.2 Recommandations

Il apparaît donc indispensable, eu égard au diagnostic effectué à mi-parcours pour l'ensemble des administrations du SSN interrogées par axe stratégique, de formuler des recommandations fortes à l'endroit de l'organe central d'une part, et des administrations sectorielles d'autre part.

Au niveau de la Direction Générale de la Statistique (DGS) :

- ✓ Définir une politique nationale d'ouverture des données, avec des règles claires sur l'accès, les formats, la désagrégation, et les droits d'usage ;
- ✓ Créer un plan intégré de communication statistique (site web modernisé, réseaux sociaux, presse, bulletins réguliers) pour rendre les données visibles et utiles ;
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation à l'usage des statistiques à destination des décideurs, collectivités locales, ONG, médias et établissements scolaires ;
- ✓ Adopter un cadre national d'assurance qualité statistique, incluant audits réguliers, labellisation des données, et guides méthodologiques sectoriels ;
- ✓ Mettre en place des unités d'analyse statistique sectorielle dotées de personnel formé et d'outils analytiques modernes ;

- ✓ Déployer un système centralisé d'archivage sécurisé des microdonnées, avec accès contrôlé et documentation standardisée (métadonnées, dictionnaires) ;
- ✓ Inscrire des lignes budgétaires dédiées aux activités statistiques dans tous les ministères producteurs ;
- ✓ Développer une stratégie de mobilisation de ressources pluriannuelle, incluant partenariats, financements innovants, et plaidoyer auprès du Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations ;
- ✓ Déployer un plan national de développement des compétences statistiques, avec certification, e-learning et spécialisation (qualité, analyse, data science) ;
- ✓ Définir une politique de gestion des carrières statistiques : recrutement, évaluation, plan de succession ;
- ✓ Investir dans la modernisation des infrastructures de travail : locaux, équipements informatiques, connectivité.

Au niveau des administrations sectorielles :

- ✓ Créer un plan intégré de communication statistique (site web modernisé, réseaux sociaux, presse, bulletins réguliers) pour rendre les données visibles et utiles ;
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation à l'usage des statistiques à destination des décideurs, collectivités locales, ONG, médias et établissements scolaires ;
- ✓ Inscrire des lignes budgétaires dédiées aux activités statistiques dans tous les ministères producteurs ;
- ✓ Développer une stratégie de mobilisation de ressources pluriannuelle, incluant partenariats, financements innovants, et plaidoyer auprès du Ministère de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations ;
- ✓ Réactiver l'instance de coordination statistique nationale, avec un mandat clair, des réunions régulières et un pouvoir d'arbitrage opérationnel ;
- ✓ Mettre à jour le cadre législatif, institutionnel et organisationnel des activités statistiques ;
- ✓ Vulgariser la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) en interne ;
- ✓ Investir dans la modernisation des infrastructures de travail : locaux, équipements informatiques, connectivité.

Annexe 1 : Méthodologie de calcul du taux de réalisation

Encadré

L'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2023-2025 du Gabon, sur la période 2023 à mi 2025 a permis de calculer les taux de réalisation de la SNDS pour les activités réalisées et les produits ou résultats attendus par axe stratégique.

Tous les pourcentages de réalisation des activités ont été estimés sur les bases ci-après :

- 100 % pour une activité entièrement réalisée quel que soit le niveau de son financement ;
- 0 % pour toutes les activités qui n'ont pas été entamées dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS ;
- entre 0% et 100 %, aux activités qui ont connu un démarrage et qui n'ont pas été achevées au cours de la période de mise en œuvre de la SNDS.

Formulation :

$$\text{Taux de réalisation} = \frac{\text{Nombre d'activités en cours} + \text{Nombre d'activités totalement réalisées}}{\text{Nombre d'activités prévues dans le plan d'actions}} \times 100$$

Annexe 2 : Principales difficultés, solutions et perspectives de la SNDS 2023-2025 à mi-parcours

Tableau 6 : Principales difficultés par axe

Axes stratégiques	Principales difficultés rencontrées	Proportion (%)
AS 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel	Lourdeur administrative	55,0%
AS 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	Absence de financement	50,8%
AS 3 : Développement de la production statistique et de l’analyse des données	Absence de financement	41,0%
AS 4 : Développement de la diffusion et de l’utilisation des données	Absence de financement	24,1%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Tableau 7 : Principales solutions par axe

Axes stratégiques	Principales solutions préconisées	Proportion (%)
AS 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel	Sensibiliser la hiérarchie sur l’importance d’avoir un texte et d’être érigé en Direction	13,8%
AS 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	Faire un plaidoyer auprès de l’Etat et des PTF	10,1%
AS 3 : Développement de la production statistique et de l’analyse des données	Faire un plaidoyer auprès de l’Etat et des PTF	9,4%
AS 4 : Développement de la diffusion et de l’utilisation des données	Faire un plaidoyer auprès de l’Etat et des PTF	8,0%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Tableau 8 : Principales perspectives par axe

Axes stratégiques	Principales perspectives	Proportion (%)
AS 1 : Renforcement du cadre législatif, institutionnel et organisationnel	Relancer la hiérarchie en vue de l'aboutissement des dossiers	55,6%
AS 2 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	Reconduire l'activité	47,1%
AS 3 : Développement de la production statistique et de l'analyse des données	Reconduire l'activité	40,1%
AS 4 : Développement de la diffusion et de l'utilisation des données	Relancer la hiérarchie en vue de l'aboutissement des dossiers	33,0%

Source : Enquête auprès des sectoriels, avril 2024.

Annexe 3 : Equipe de rédaction

Tableau 9 : Liste des membres de l'équipe technique

N°	Nom(s) et prénom(s)	Fonction
1	MALI OYOUOMI Janvier	Directeur Général de la Statistique
2	ONDO MEGNE Jean-Jacques	Directeur Général de la Statistique Adjoint
3	MAGANGA Serge R.	Conseiller du Directeur Général de la Statistique
4	BAKENDA Jeannine Laure ep IBALA	Conseiller du Directeur Général de la Statistique
5	MOUEKOUKOU MALEKOU Alain Sosthène	Directeur des Etudes, de la Coordination Statistique et de l'Informatique
6	NGOTOU Brist	Chef de Service Documentation et Archives
7	NDAKISSA Bello	Chef de Service Informatique
8	MAKAYA Christopher	Chef de Service Juridique
9	BAKITA Roland	Chargé d'études du DECSI
10	EYANG OWONO Clémence Rosine	Chargée d'études du DECSI
11	BIVEGHE Thomas Daquin	Cadre
12	EMAM NZAME EKOME Dominique	Cadre
13	NZE Claudia Emeline	Cadre
14	OKOME ZUE Bernadette	Cadre
15	ENONI Adélaïde ep NGAMA EYI	Cadre
16	ENGONE NDONG Jean Lumière	Cadre
17	BOUYOU Annie Natacha	Assistante de direction
18	MIAGHE EBE Grâce Lysianne	Assistante de direction

